Questions politiques et sociales

DOUBLE JEU

Toutes les nouvelles de Belgique signalent une aggravation du régime de terreur qui, depuis plus d'un an, écrase ce malheureux pays. Il semble que la réprobation universelle soulevée par l'exécution de miss Cavell, bien loin d'inspirer de salutaires réflexions à ceux qui en portent la responsabilité, les a exaspérés encore davantage. Les tribunaux militaires ne cessent de prononcer de nouvelles sentences de mort, exécutées souvent sans aucun délai, afin de prévenir les interventions inopportunes. Puis ce sont les déportations en masse, l'emprisonnement, la confiscation des biens, les amendes énormes pour les moindres infractions aux règlements édictés par l'envahisseur, en violation, le plus souvent, des anciennes lois du pays.

Et c'est aussi le mépris le plus absolu des conventions internationales acceptées par l'Allemagne, contresignées par ses représentants, et qui ont pour but précisément de sauvegarder les droits du plus faible, de limiter le bon plaisir du plus fort.

Ces conventions, le gouvernement de Berlin les a invoquées chaque fois que ses adversaires lui paraissaient outre-passer leurs droits. En Belgique, par contre, il les ignore. Sous peine d'emprisonnement ou d'exil, il oblige les habitants à effectuer des travaux militaires, retranchements, fortifications de campagne et autres analogues, dirigés directement contre leur propre patrie. Il a rouvert les manufactures d'armes, forçant les ouvriers à fabriquer des fusils, braqués demain contre leurs frères. Les femmes belges doivent confectionner les sacs derrière lesquels s'abritent ceux qui tirent sur leurs maris ou leurs fils.

Tout autant de choses formellement interdites par la Convention de La Haye. Mais, comme le proclame avec cynisme un des généraux allemands, le fait d'invoquer des lois belges ou des conventions internationales ne justifie en aucun cas le refus de travailler. Sur ce point, le commandant seul a le droit de prendre une décision ». On le voit, c'est le règne du sabre dans toute sa beauté.

A mille lieues de là, les alliés des Allemands agissent avec plus de désinvolture encore. Chez les Turcs, les opérations se traitent sur une vaste échelle ; et les formalités sont réduites à l'extrême. Les prisons sont un embarras, les tribunaux, des accessoires encombrants. Même militarisée, la justice est parfois gênante. Il lui arrive d'acquitter des prévenus notoirement innocents. Le mieux est donc de s'en passer. Comment, d'ailleurs, mettre en jugement trois ou quatre cent mille Arméniens, accusés on ne saurait dire de quoi ? On les supprime donc, tout simplement. Simplement est une façon de parler ; car il a fallu beaucoup d'ingéniosité de la part des bourreaux pour arriver, en un temps si court et avec un personnel si restreint, au résultat que l'on sait.

Résultat si complet qu'il dépassait les bornes permises, même en Orient. A Berlin, semblait-il, on eût dû en concevoir quelque contrariété, faire observer aux Turcs qu'ils allaient un peu loin. De toutes parts des voix s'élevaient, demandant aux alliés de Mahomet V d'intervenir, de dire le mot, de faire le geste qui mettraient fin à ces horribles et inutiles tueries.

Vain espoir. Dans la capitale allemande, comme à Vienne, on a fait la sourde oreille. Puis, les appels se renouvelant, devenant plus directs et plus pressants, la presse officieuse a parlé. Les Arméniens, à l'en croire, n'ont que ce qu'ils méritent. Ce sont des gens rapaces, voleurs, pour qui tout est bon. Les Turcs, paisibles et innocentes victimes, sont las d'être tondus par ces brigands. Si, pour une fois, les brebis révoltées ont le dessus, on ne peut qu'applaudir. Il est parfaitement déraisonnable de s'apitoyer sur le sort du loup.

Ainsi les âmes généreuses en ont été pour leurs frais d'éloquence. Mais voici leur revanche. Si, en Belgique, on violente et on incarcère ; si, en Asie Mineure, on supprime sans phrases ; en Pologne on est aux petits soins pour les populations éprouvées par la guerre. A condition qu'elles se tiennent bien tranquilles, on leur fait grâce du traitement pratiqué ailleurs. Bien mieux, le gouvernement allemand prend les devants. Il fait des avances aux Polonais. L'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord* déclare, sur le mode lyrique, que le régime allemand apporte la liberté à la Pologne. Et pour prouver son dire, elle invoque le témoignage de la nouvelle université de Varsovie, inaugurée ces jours derniers.

Université prusienne, destinée à inculquer à une race arriérée et récalcitrante les beautés de la « culture supérieure ! » Non pas. Université polonaise, exclusivement polonaise, où le polonais est la langue dans le sein de laquelle les professeurs, authentiques enfants du pays, auront toute liberté d'enseigner ce qu'il leur plaira !

Ne cherchons pas de ténébreux desseins. Ne nous demandons pas quel serait le sort de cette liberté vantée par l'organe de la Chancellerie impériale si, par aventure, l'Allemagne venait à l'emporter. Admettons la parfaite bonne foi ; et ne voyons, dans cette mesure, qu'un acte bienveillant des maîtres provisoires de la Pologne. Pourquoi, alors, ces deux poids et ces deux mesures ? Ici, l'oppression, le sabre toujours levé ; là, les grâces, le sourire.

De récentes informations nous donnent la clef de ce mystère. Il est indéniable qu'on s'agite beaucoup en Allemagne au sujet de la paix. On a le sentiment d'être arrivé au maximum de ce qu'on peut espérer obtenir. On serait très désireux de s'arrêter au sommet de ne pas s'engager sur la pente... descendante. Dans ce but, d'une part on use de pression, de l'autre on multiplie les avances. Terroriser la Belgique, pour impressionner les Alliés ; lâcher la bride aux Turcs ; afin d'éveiller chez les neutres le désir de voir la fin de ces horreurs sans nom. Mais en même temps, essayer d'amadouer les uns et les autres en leur prouvant que le Germain n'est pas si dur qu'il en a l'air : que s'il a « désappris toute sentimentalité », il n'en est pas moins capable de compatir aux malheurs immérités d'un peuple prédestiné à toujours souffrir des différends de ses voisins. Surtout, il faut détacher les Polonais de la Russie, surenchérir sur les promesses du grand-duc Nicolas, afin que la Pologne autonome, — mais non indépendante — devienne pour l'Allemagne un bouclier, sinon une arme.

Le défaut de cette savante machination est de laisser trop deviner le but auquel elle tend. Les fils sont trop apparents. Il est douteux que les adversaires de l'Allemagne s'y laissent prendre. Et quant aux neutres, ils ne semblent pas du tout pressés de mettre le doigt dans l'engrenage. Une mesure, si désintéressée et libérale qu'elle puisse paraître, pourrait-elle leur faire oublier tout le reste ?

V...